

Réf: Dossier 343829

Avis de constitution

SOCIETE « CLINIQUE MEDICALE AVEL » en abrégé « CMA »

Siège Abidjan, Cocody Angré Château non loin des résidences KAYDAN ; Ilot : 231 ; lot : 2631., Lot 2631, Ilot 231

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 12/08/2024, et enregistrés au CEPICI le 09/09/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « CLINIQUE MEDICALE AVEL » en abrégé « CMA »

Objet :

- L'exploitation d'une clinique médicale
- Médecine générale et spécialités médicales
- Imagerie médicale
- Analyse biologiques
- Transport médicalisé
- Import et Export de divers produits et marchandises médicaux
- Représentation d'entreprise et de société commerciale

Et pour la réalisation de l'objet social :

- L'acquisition, la location et la vente de toutes

bien meubles et immeubles.

- L'emprunt de tous sommes auprès de tous établissements financier avec possibilité de donner en garantie tout ou partie de bien sociaux.

- La prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- La prise de participations dans toute société existante ou devant être créée

- Et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan, Cocody Angré Château non loin des résidences KAYDAN ; Ilot : 231 ; lot : 2631., Lot 2631, Ilot 231

Dirigeant(s) M EDI KOUADJANE CHARLES (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B12-07585 du 16/09/2024 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°56031/GTCA/RC/2024 du 16/09/2024

